

Déclaration des revenus fonciers 2014

Pour remplir cette déclaration qui est une annexe à votre déclaration d'ensemble des revenus n° 2042, veuillez vous reporter à la notice explicative. Les chiffres indiqués à gauche de certaines lignes vous y renvoient.

Notre conseil : déclarez vos revenus fonciers en ligne sur impots.gouv.fr, c'est plus simple. Vous n'avez plus de calculs intermédiaires à effectuer, le résultat est reporté automatiquement sur votre déclaration de revenus et vous retrouverez chaque année les principaux éléments déclarés en ligne l'année précédente, sans avoir à les ressaisir.

100 ————— Votre état civil et votre adresse —————

Nom et prénoms	M THOMAS THIBAUT
Adresse complète du domicile	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN

110 — Vos parts de sociétés immobilières ou de fonds de placement immobilier (FPI) — non passibles de l'impôt sur les sociétés

Propriétés rurales et urbaines

Dispositifs spécifiques

(cochez, le cas échéant, les cases qui correspondent à votre situation)

Besson ancien	Borloo ancien dans le secteur intermédiaire	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social et intermédiaire
26 %	30 %	45 %	60 %	70 %

Nom et adresse des sociétés

| | <input type="checkbox"/> | |
|--------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--|
| Immeuble 1 * | <input type="checkbox"/> | SCI MICHEL THOMAS
67 BD EXELMANS
75016 PARIS |
| Immeuble 2 * | <input type="checkbox"/> | ECHELONNEMENT RF 2004 / BAIL A CONSTRUCTION
00000 . |
| Immeuble 3 * | <input type="checkbox"/> | |
| Immeuble 4 * | <input type="checkbox"/> | |
| Immeuble 5 * | <input type="checkbox"/> | |
| Immeuble 6 * | <input type="checkbox"/> | |

N'inscrivez pas les centimes

	Immeuble 1 *	Immeuble 2 *	Immeuble 3 *	Immeuble 4 *	Immeuble 5 *	Immeuble 6 *		
111 Revenus bruts	160 847	56 578					A	217 425
112 Frais et charges (sauf intérêts d'emprunt)	19 053	7 921					B	26 974
113 Intérêts d'emprunt							C	
114 Bénéfice (+) ou déficit (-)	141 794	48 657					D	190 451

115 Total de chaque ligne, à reporter page 4

* ou groupe d'immeubles de même nature ayant le même régime d'imposition.

120 ————— Votre signature —————

Datez et signez ci-contre

A: SERIGNAN
Le: 20/05/2015

200 Caractéristiques des propriétés (cochez, le cas échéant, les cases qui correspondent à votre situation)

	Dispositifs spécifiques					Nom et prénom du locataire
	Besson ancien	Borloo ancien dans le secteur intermédiaire	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social	Borloo ancien dans le secteur social et intermédiaire	
	26 %	30 %	45 %	60 %	70 %	
Immeuble 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Immeuble 1	Immeuble 2	Immeuble 3			
Nombre de locaux	<input type="text"/>	Nombre de locaux	<input type="text"/>	Nombre de locaux	<input type="text"/>

210 Recettes**Immeubles donnés en location***N'inscrivez pas les centimes*

211 Loyers (ou fermages) bruts encaissés	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
212 Dépenses mises par convention à la charge des locataires	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
213 Recettes brutes diverses (y compris subventions ANAH et indemnités d'assurance)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Immeubles dont vous vous réservez la jouissance			
214 Valeur locative réelle des propriétés dont vous vous réservez la jouissance	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
215 Total des recettes : lignes 211 à 214	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

220 Frais et charges

221 Frais d'administration et de gestion (Rémunérations des gardes et concierges ; rémunérations, honoraires et commissions versées à un tiers ; frais de procédure)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
222 Autres frais de gestion : 20 € par local	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
223 Primes d'assurance	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
224 Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration (remplir également la rubrique 400)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
225 Charges récupérables non récupérées au départ du locataire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
226 Indemnités d'éviction, frais de logement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
227 Taxes foncières, taxes annexes de 2014 (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : voir notice)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Régimes particuliers			
228 Déductions spécifiques (sous certaines conditions : voir notice) 26 %, 30 %, 40 %, 45 %, 60 % ou 70 % de la ligne 215	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Immeubles en copropriété (uniquement pour les propriétaires bailleurs)			
229 Provisions pour charges payées en 2014	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
230 Régularisation des provisions pour charges déduites au titre de 2013	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
240 Total des frais et charges : lignes 221 à 229 - ligne 230	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
250 Intérêts d'emprunt (remplir également la rubrique 410)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
260 Revenus fonciers taxables			
261 Ligne 215 - ligne 240 - ligne 250	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
262 Réintégration du supplément de déduction (voir notice)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
263 Bénéfice (+) ou déficit (-) : ligne 261 + ligne 262	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

et urbaines

Date d'acquisition de l'immeuble

Adresse (numéro et rue, commune et code postal)

Form with horizontal dotted lines for date of acquisition.

Form with horizontal dotted lines for address.

Immeuble 4
Nombre de locaux

Form for number of units in Immeuble 4.

Immeuble 5
Nombre de locaux

Form for number of units in Immeuble 5.

Immeuble 6
Nombre de locaux

Form for number of units in Immeuble 6.

Immeuble 7
Nombre de locaux

Form for number of units in Immeuble 7.

Immeuble 8
Nombre de locaux

Form for number of units in Immeuble 8.

Total des lignes à reporter page 4

N'inscrivez pas les centimes

211
212
213

214
215

Form with horizontal dotted lines for row 211-215.

E [Form with horizontal dotted lines]

221
222
223
224
225
226
227

228

229
230
240

Form with horizontal dotted lines for row 221-240.

F [Form with horizontal dotted lines]

250

Form with horizontal dotted lines for row 250.

G [Form with horizontal dotted lines]

261
262
263

Form with horizontal dotted lines for row 261-263.

H [Form with horizontal dotted lines]
I [Form with horizontal dotted lines]

Descriptif des frais

400 Paiement des travaux

N° de l'immeuble et nature des travaux	Nom et adresse des entrepreneurs	Date de paiement	Montant
.....
.....

410 Intérêts d'emprunt

N° de l'immeuble (ou nom de la SCI ou du FPI), nom et adresse de l'organisme prêteur	Date du prêt	Intérêts versés
.....
.....

Calcul du résultat foncier, répartition du déficit

420 Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I 190 451 € À reporter case 4BA de votre déclaration n° 2042 En cas de bénéfice,

Continuez les calculs ci-dessous (lignes 430 à 441) uniquement en cas de déficit

430 Déficit de l'année : calcul de répartition

431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H €
432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G €
433 Total des autres frais et charges : case B + case F €

434 Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431

435 Report de la ligne 433 dans la limite de 10 700 € €	À reporter case 4BC de votre déclaration n° 2042
436 Report de la ligne 433 : montant dépassant 10 700 € €	
437 Report de la différence : ligne 432 - ligne 431 €	
438 Total : ligne 436 + ligne 437 €	À reporter case 4BB de votre déclaration n° 2042

439 Si la ligne 432 est inférieure ou égale à la ligne 431

440 Report de la ligne 420 dans la limite de 10 700 € €	À reporter case 4BC de votre déclaration n° 2042
441 Report de la ligne 420 : montant dépassant 10 700 € €	À reporter case 4BB de votre déclaration n° 2042

450 Déficit antérieurs restant à imputer

Reportez colonne A, pour chaque année concernée, la part des déficits non encore imputés sur vos revenus fonciers antérieurs

Années	Déficits rural et urbain non imputés au 31/12/2013	Si vous avez déclaré un bénéfice en ligne 420,* imputez ce bénéfice sur les déficits les plus anciens	Déficits restant à reporter au 31/12/2014
	(Colonne A)	(Colonne B)	(Colonne C = A - B)
2004 € €	XXXXXXXXXXXXXX
2005 € € €
2006 € € €
2007 € € €
2008 € € €
2009 € € €
2010 € € €
2011 € € €
2012 € € €
2013 € € €
2014	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX €

451 Montant total des déficits antérieurs non encore imputés au 31 décembre 2013 € À reporter case 4BD de votre déclaration n° 2042

* (et/ou un revenu foncier exceptionnel ou différé déclaré en ligne 0XX de votre déclaration de revenus n° 2042)

460 Vente ou abandon de la location d'un immeuble

En cas de vente ou de cessation de la location, en 2014, d'un immeuble (ou de cession de parts de sociétés immobilières) ayant donné lieu à un déficit imputable sur votre revenu global au cours de l'une des années 2011, 2012 ou 2013, indiquez les renseignements suivants :

Adresse de l'immeuble (ou dénomination et adresse de la société)	Date de l'événement
.....
.....
.....